



Rencontre Natureparif
« Perméabilité au vivant des infrastructures de transport »
Paris, 7 juin 2016



SRCE Île-de-France

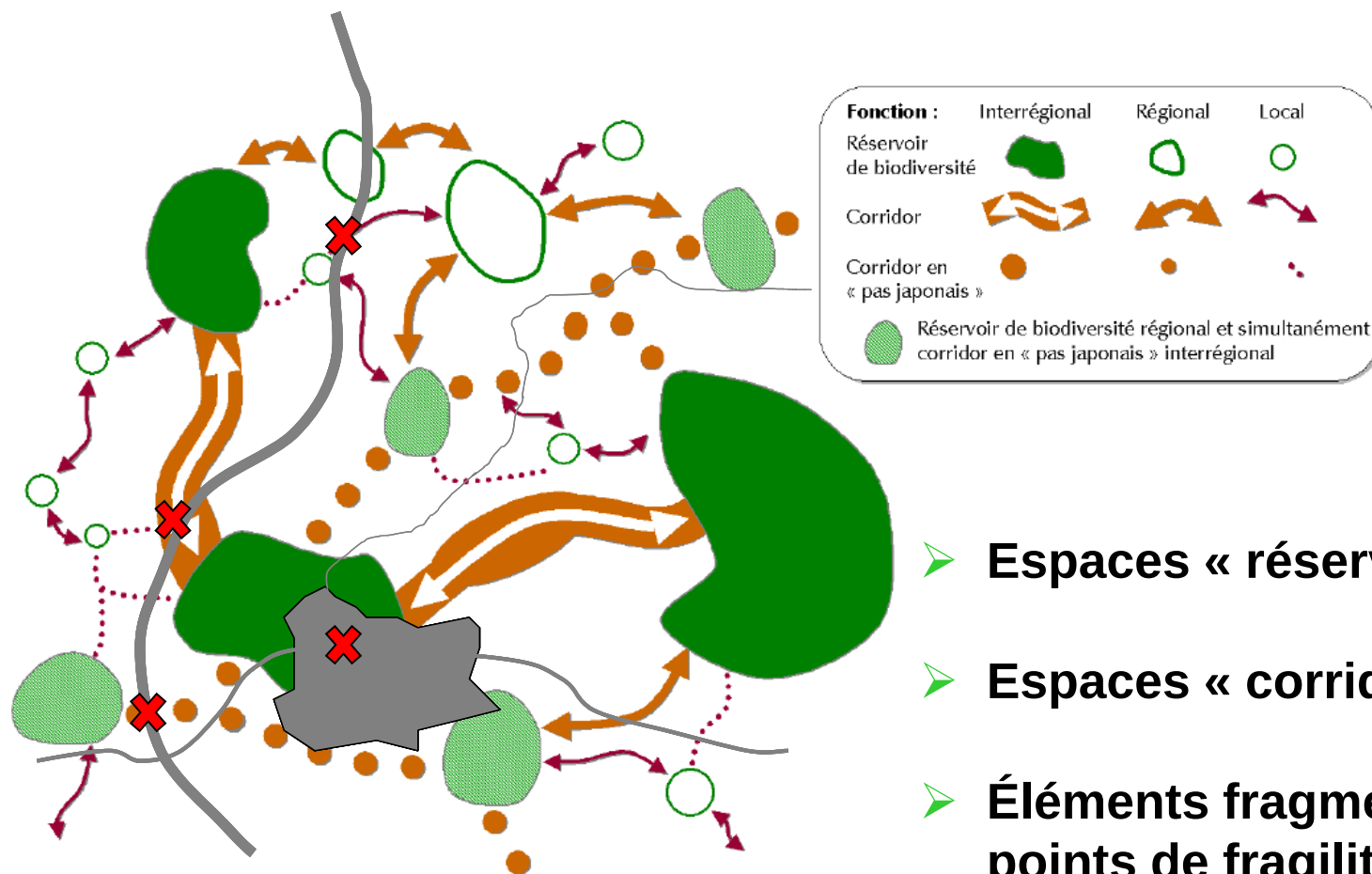
Jean-Marc BERNARD
DRIEE IF

Le SRCE : *volet régional de la trame verte et bleue*

- Document de planification stratégique pour la biodiversité
- Co-élaboré par l'État et le Conseil régional
- Adopté le 21 octobre 2016
- Objet : la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
- Portée : « prise en compte » par les documents d'urbanisme (SDRIF, SCOT, PLU) et les projets de l'Etat et des collectivités (mise en œuvre de la démarche « éviter-réduire-compenser »)



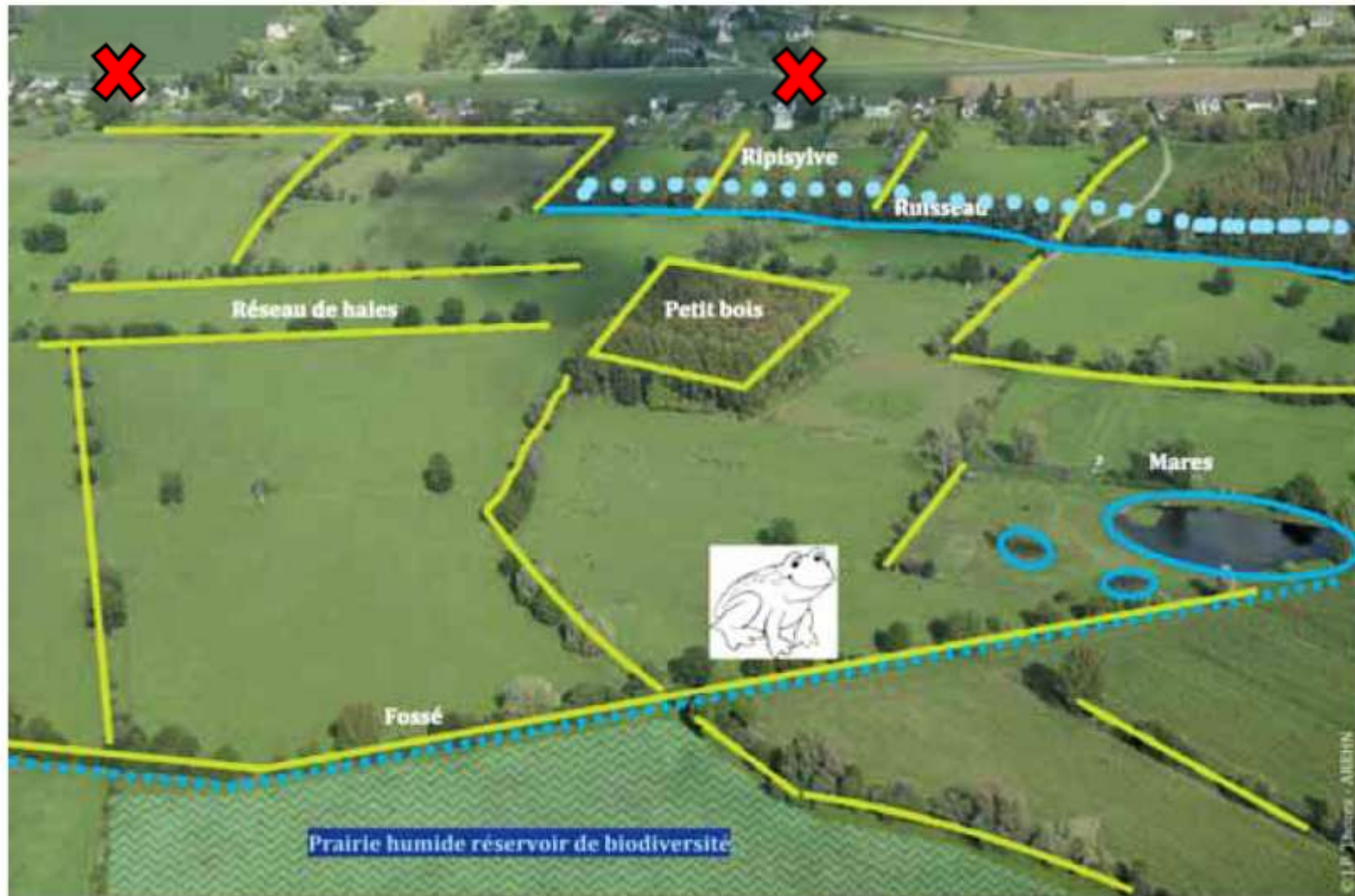
Identifier les continuités écologiques et leur fonctionnalité



- Espaces « réservoirs de biodiversité »
- Espaces « corridors »
- Éléments fragmentants (obstacles et points de fragilité)

Eléments
fragmentants

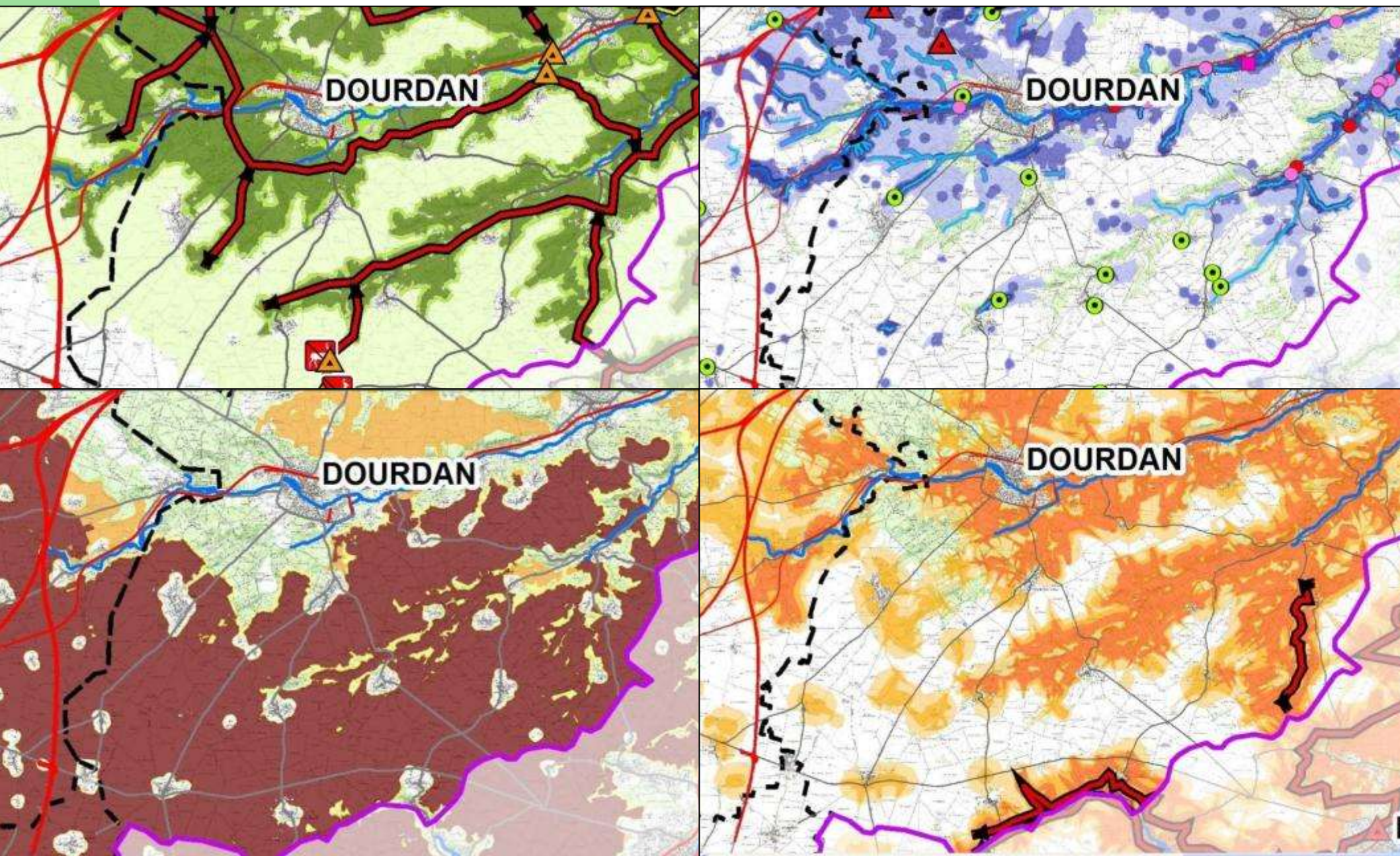
Identifier les continuités écologiques et leur fonctionnalité



Extrait guide « Ensemble, valorisons la TVB » région Haute Normandie, 2014

 **île de France**

En IdF : modélisation par sous-trame



Synthèse cartographique

CARTE DES COMPOSANTES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE - PLANCHE 12



CARTE DES OBJECTIFS DE PRÉSERVATION ET DE RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE - PLANCHE 12



CARTE DES COMPOSANTES – les continuités

Corridors de la sous-trame arborée

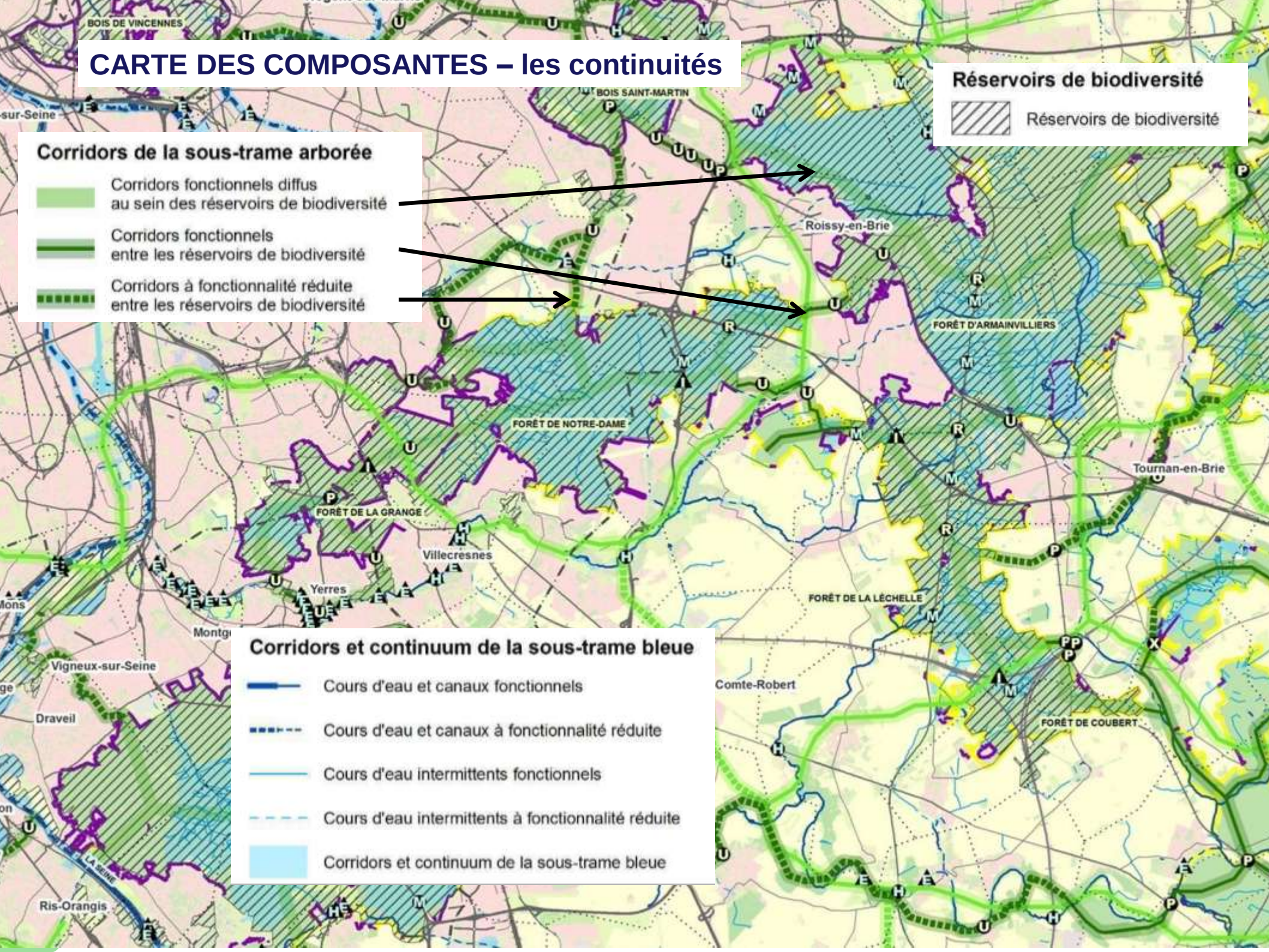
- Corridors fonctionnels diffus au sein des réservoirs de biodiversité
- Corridors fonctionnels entre les réservoirs de biodiversité
- Corridors à fonctionnalité réduite entre les réservoirs de biodiversité

Réservoirs de biodiversité

- Réservoirs de biodiversité

Corridors et continuum de la sous-trame bleue

- Cours d'eau et canaux fonctionnels
- Cours d'eau et canaux à fonctionnalité réduite
- Cours d'eau intermittents fonctionnels
- Cours d'eau intermittents à fonctionnalité réduite
- Corridors et continuum de la sous-trame bleue



CARTE DES COMPOSANTES – les éléments fragmentants

Obstacles des corridors arborés



Infrastructures fractionnantes

Point de fragilité des corridors arborés



Routes présentant des risques de collisions avec la faune



Passages contraints au niveau d'un ouvrage sur une infrastructure linéaire

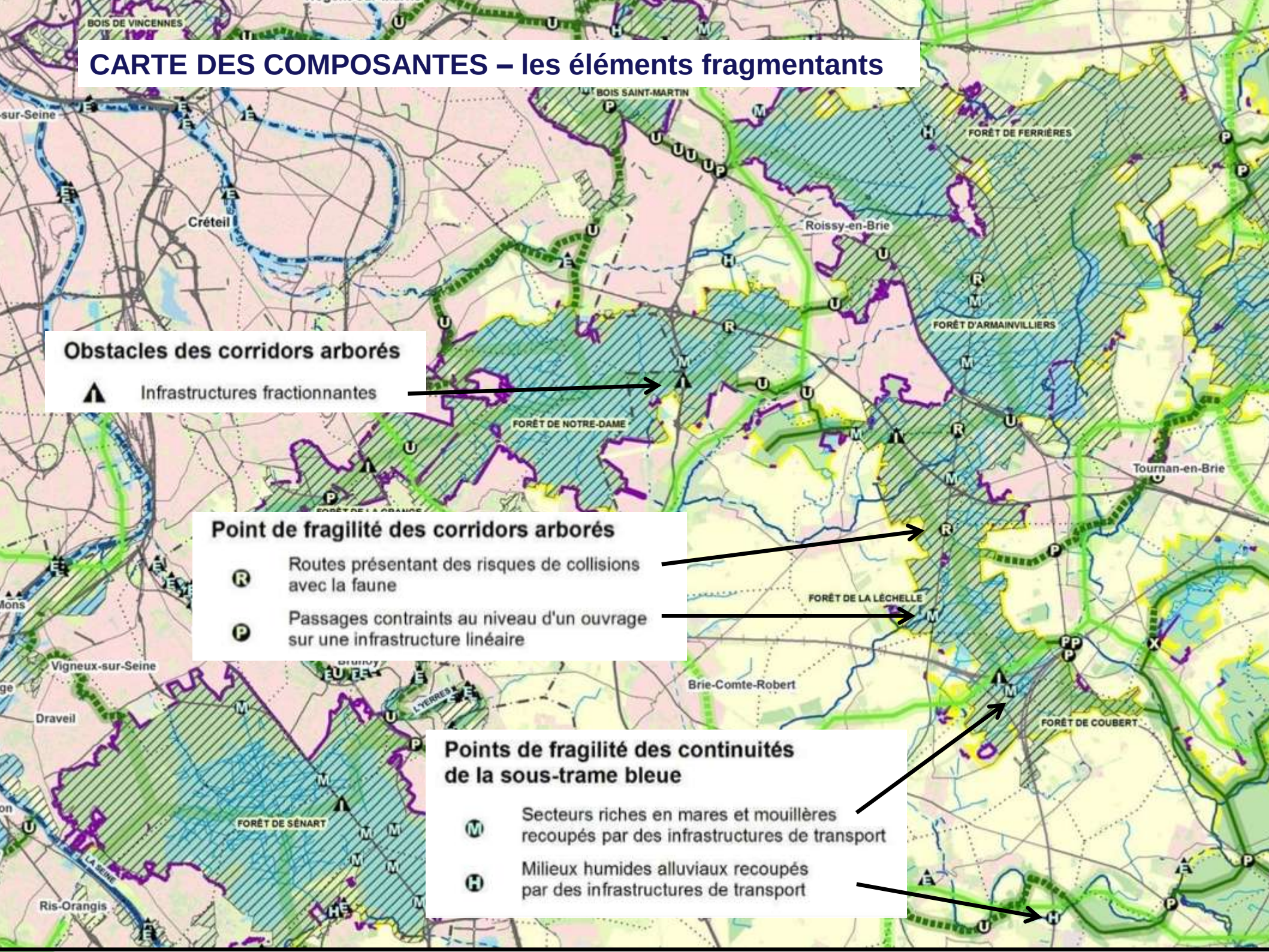
Points de fragilité des continuités de la sous-trame bleue



Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport



Milieus humides alluviaux recoupés par des infrastructures de transport



CARTE DES objectifs – éléments à préserver ou restaurer

Principaux corridors à préserver

- Corridors de la sous-trame arborée
- Corridors de la sous-trame herbacée

Corridors alluviaux multitrames

- Le long des fleuves et rivières
- Le long des canaux

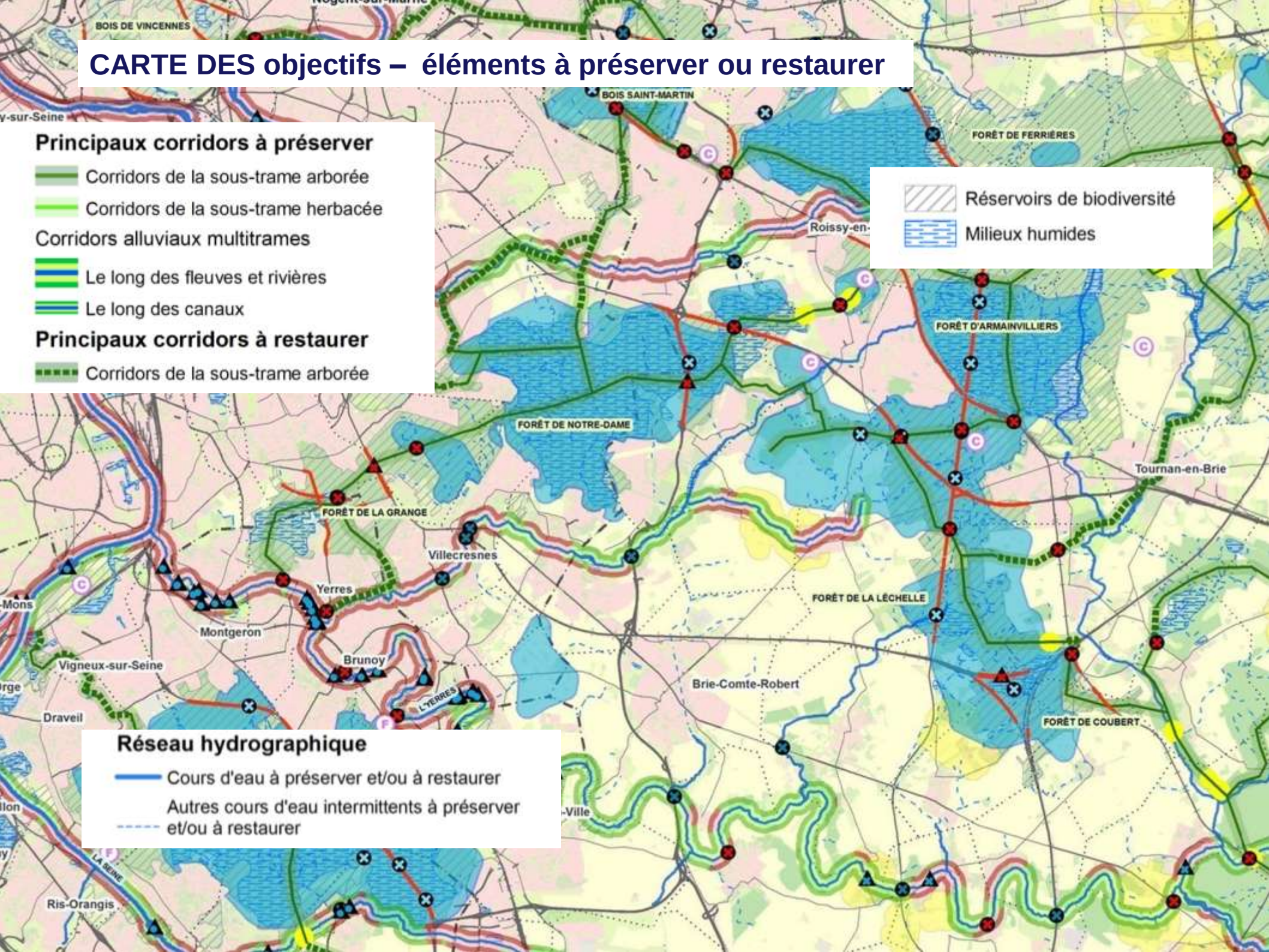
Principaux corridors à restaurer

- Corridors de la sous-trame arborée

- Réservoirs de biodiversité
- Milieux humides

Réseau hydrographique

- Cours d'eau à préserver et/ou à restaurer
- Autres cours d'eau intermittents à préserver et/ou à restaurer



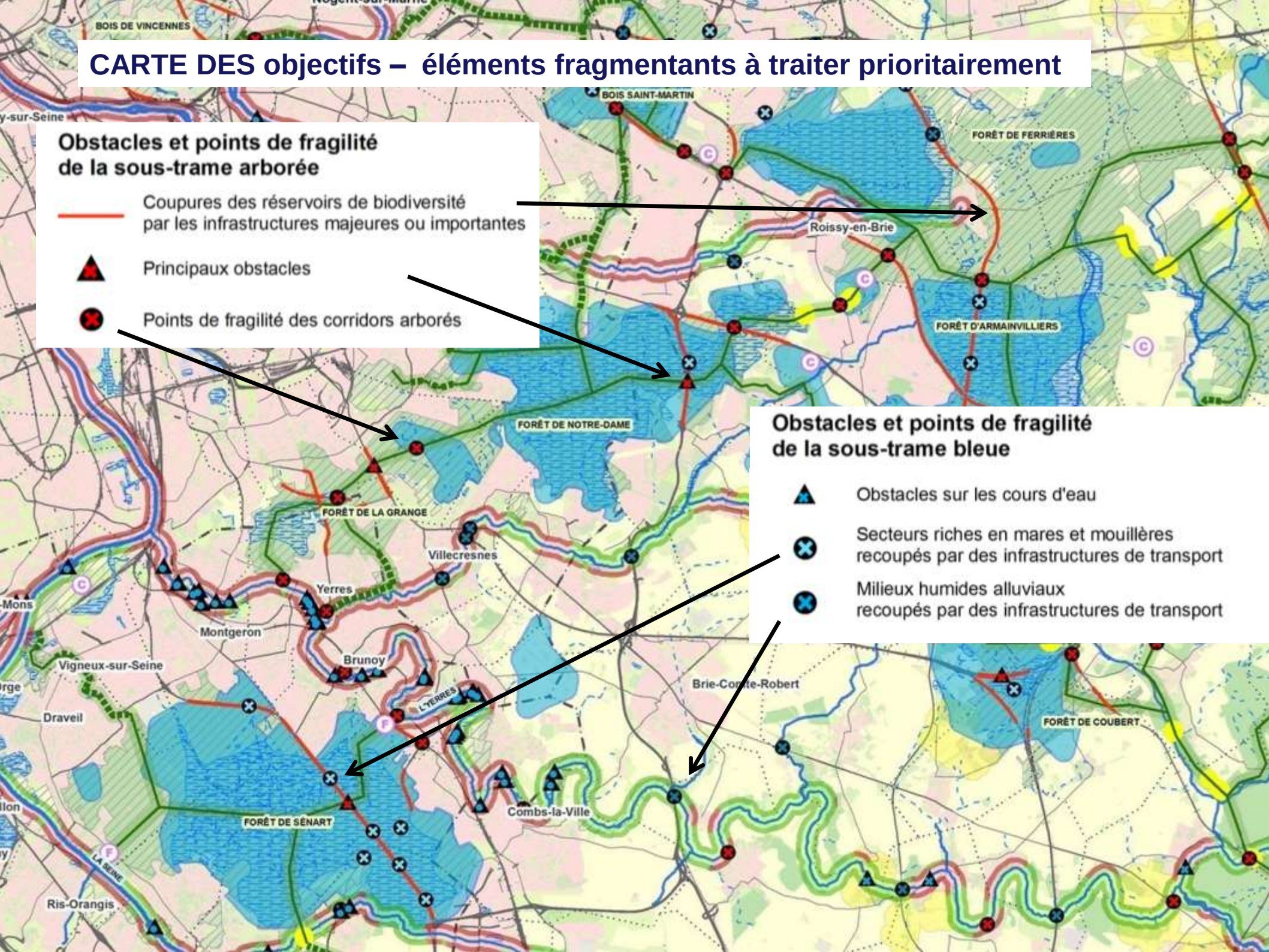
CARTE DES objectifs – éléments fragmentants à traiter prioritairement

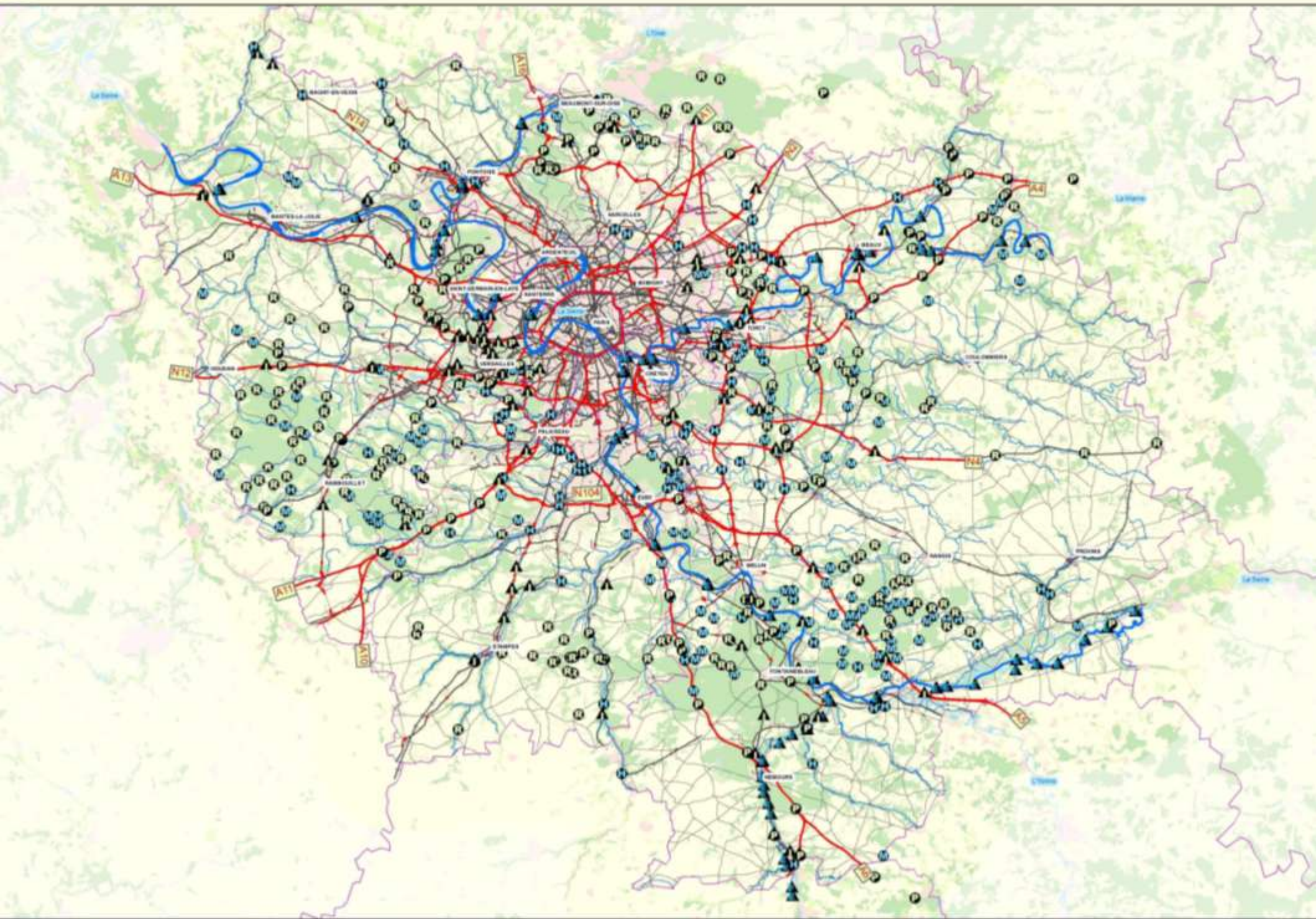
Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée

-  Coupures des réservoirs de biodiversité par les infrastructures majeures ou importantes
-  Principaux obstacles
-  Points de fragilité des corridors arborés

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame bleue

-  Obstacles sur les cours d'eau
-  Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport
-  Milieux humides alluviaux recoupés par des infrastructures de transport





Quel bilan ?

Réservoirs de biodiversité



Réservoirs de biodiversité

➤ 21%

Corridors de la sous-trame arborée



Corridors fonctionnels diffus
au sein des réservoirs de biodiversité



Corridors fonctionnels
entre les réservoirs de biodiversité



Corridors à fonctionnalité réduite
entre les réservoirs de biodiversité

➤ 1 994 km

➤ 369 km

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée



Coupures des réservoirs de biodiversité
par les infrastructures majeures ou importantes

➤ 590 km



Principaux obstacles

➤ 56/70



Points de fragilité des corridors arborés

➤ 260/438

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame bleue



Secteurs riches en mares et mouillères
recoupés par des infrastructures de transport

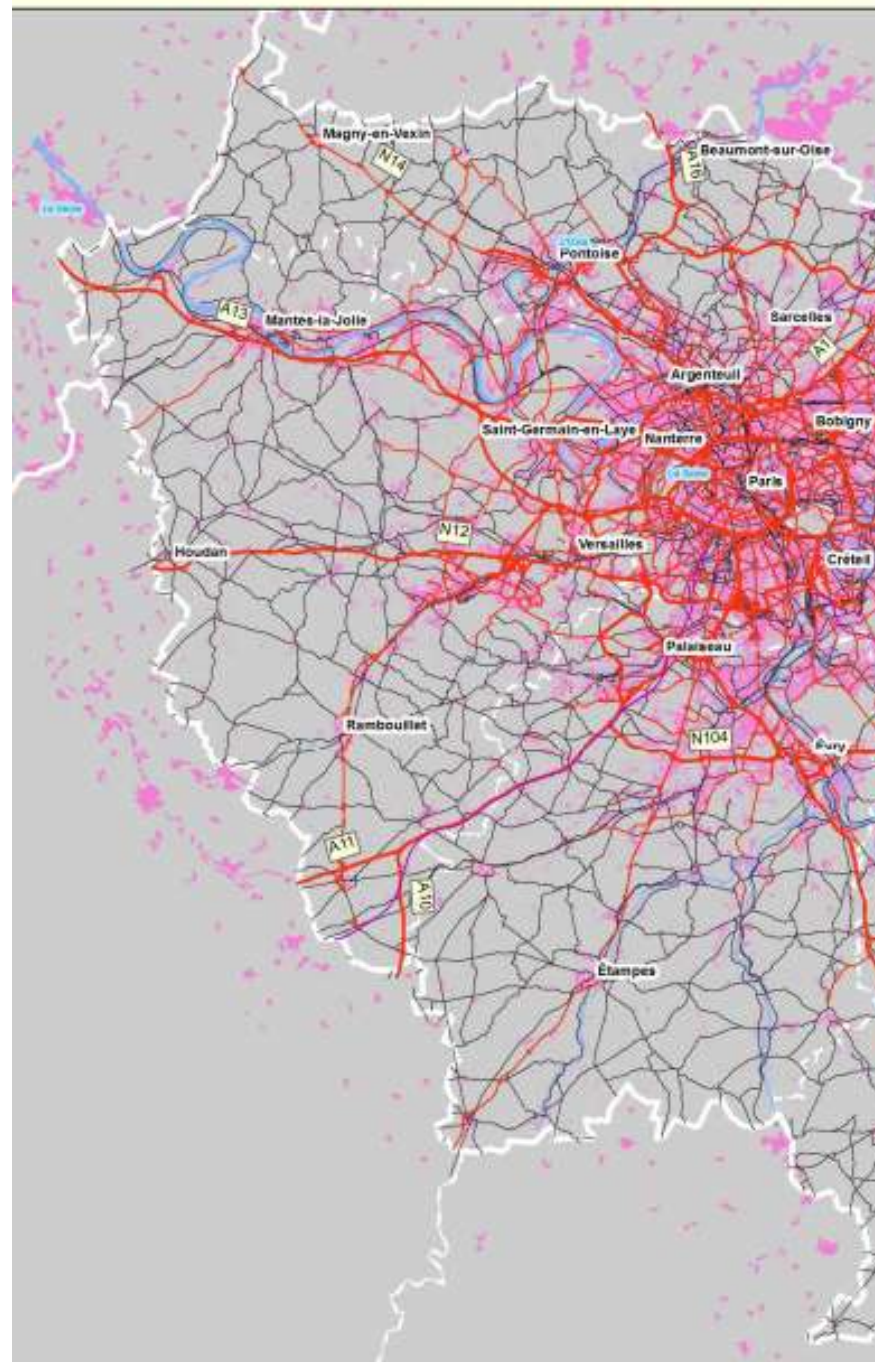
➤ 133



Milieus humides alluviaux
recoupés par des infrastructures de transport

➤ 75

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT



Plan d'action stratégique

Actions relatives aux infrastructures linéaires

4.3.9. Actions relatives aux infrastructures linéaires ³

Orientations

- ➔ Atténuer la fragmentation du territoire régional pour assurer la fonctionnalité des continuités, en priorité pour celles pour lesquelles l'IDF porte une responsabilité nationale et interrégionale.
- ➔ Assurer la requalification des infrastructures existantes en priorité pour celles pour lesquelles l'IDF porte une responsabilité nationale et interrégionale.
- ➔ Améliorer la transparence des infrastructures linéaires ayant un effet de coupure⁴ dans les réservoirs de biodiversité et sur les corridors.
- ➔ Préserver les continuités dans le cas des nouveaux projets, les restaurer dans le cas des infrastructures existantes.

REQUALIFIER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

1. Améliorer leur transparence

- ◇ **Etablir une situation de référence** sur la base des continuités identifiées par le SRCE :
 - Inventorier les corridors interceptés par les infrastructures linéaires ;
 - Evaluer le fonctionnement des ouvrages spécifiques ou non existants en Île-de-France pour disposer d'une situation de référence ;
 - Etablir en lien avec les acteurs concernés, un inventaire des points de mortalité (collision ou noyade) pour la grande et la petite faune sur le réseau francilien.
- ◇ **Améliorer la transparence (connexions transversales), des ouvrages ayant un effet de coupure** traversant les réservoirs de biodiversité ou interceptant des corridors par une mesure adaptée telle que la création de passages à faune (crapauduc, passages grande et petite faune...), la correction des berges, l'adaptation des ouvrages existants tels que les passages agricoles, forestiers ou hydrauliques, en ouvrages mixtes ;
- ◇ **Aménager les secteurs de la sous-trame bleue** recoupés par des infrastructures existantes (franchissement de cours d'eau, de milieux humides et de mares et mouillères), pour favoriser la circulation de la faune aquatique et terrestre associée aux milieux humides ;
- ◇ **Aménager les ouvrages de franchissement terrestres** localisés dans des continuités écologiques (réservoir ou corridor) pour leur permettre de favoriser la circulation de la faune terrestre associées à ces continuités.

2. Favoriser la fonction écologique des emprises (cf. actions « Gestion » p.81)

- ◇ Aménager les dépendances vertes des infrastructures (berges des canaux, bermes des routes et voies ferrées) qui constituent des continuités (connexions longitudinales) exploitables par certaines espèces liées notamment aux formations herbacées et arbustives (création de roselières et ripisylves de long des voies navigables, aménagement et gestion extensive des dépendances vertes des voies ferrées, des routes, des aqueducs, et gazoducs, sur les espaces verts des aéroports, plantation de haies...) ; plus spécifiquement pour les voies navigables restaurer les berges, mettre en place des frayères et des hauts fonds graveleux...

1. Concevoir des infrastructures préservant les continuités écologiques (démarche éviter-réduire-compenser)

- ◇ Concevoir des ouvrages adaptés aux continuités écologiques : au titre notamment du code de l'environnement, les projets doivent prendre en compte les milieux naturels dans leur conception et mettre en place des mesures adaptées pour éviter, réduire ou compenser les impacts. Les nouveaux ouvrages devront être conçus pour ne pas interrompre les continuités, en particulier celles identifiées par le SRCE. Leur conception privilégiera la fonction de rétablissement de la continuité écologique pour un groupe d'espèces y compris dans la conception de passage non spécifique (ouvrages agricoles, forestiers, etc.) ;
- ◇ Promouvoir une gestion adaptée des abords de l'ouvrage de franchissement avec les autres acteurs du territoire (gestionnaires, propriétaires, ...) pour ne pas empêcher ou mieux, pour favoriser son usage par la faune ;
- ◇ Suivre et vérifier le bon fonctionnement des ouvrages et remédier aux défauts constatés ;
- ◇ Prendre en compte les continuités écologiques dès la phase de chantier.

2. Concevoir des emprises favorables à la biodiversité

- ◇ Concevoir et gérer des emprises favorables à la biodiversité au niveau des dépendances vertes des infrastructures notamment en zone urbaine où les emprises des infrastructures peuvent être des zones refuges pour la faune et la flore ;
- ◇ Assurer le suivi des actions et adapter la gestion pour remédier aux défauts constatés toujours en lien avec les territoires voisins ;
- ◇ Accorder une attention particulière au risque de développement des espèces invasives.

ZONE URBAINE DENSE : CONCEVOIR LES NOUVEAUX AXES DE DEPLACEMENT OU REQUALIFIER LES AXES EXISTANTS AVEC UNE VOCATION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE

Qu'il s'agisse de voiries automobiles, de transports ferrés, de voies d'eau ou de modes de déplacement doux, concevoir de façon systématique l'ouvrage ou sa requalification en y intégrant une fonction écologique ;

- ◇ Renforcer la végétation des emprises en privilégiant les plantations d'espèces régionales adaptées au microclimat sec et chaud des talus d'infrastructures ;
- ◇ Assurer la liaison des emprises avec les espaces verts adjacents, notamment en travaillant sur la porosité écologique des protections phoniques et des clôtures, en installant des passerelles ou des ouvrages adaptés pour franchir les obstacles, en mixant les usages (liaisons douces + circulation faune-flore)... ;
- ◇ Généraliser la gestion écologique de ces espaces avec abandon des désherbants chimiques.



Autant de cas que nous verrons au cours de la journée...



Merci de votre attention

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-d-ile-de-france-adopte-a1685.html

www.natureparif.fr/srce



